

En prélude à la rentrée scolaire 2016-2017/ Entretien avec le ministre de l'Education nationale et de l'Education civique...

## ...Florentin Moussavou : " pour l'amour de nos enfants, l'école gabonaise ne doit pas être prise en otage "

Propos recueillis par Christian KOUIGA & Anita J. TSOUMBA  
Libreville/Gabon

**L'Union. Monsieur le ministre, la question que tous les parents d'élèves se posent aujourd'hui est celle de savoir à quand la rentrée scolaire 2016-2017 ?**

**Florentin MOUSSAVOU :** *Ecoutez, je vais vous répondre en disant simplement que nous y travaillons. La rentrée des classes est programmée. Nous nous apprêtons à faire une annonce là-dessus. Ce sont les contingences environnementales qui nous imposent de prendre un peu de temps. Temps qui découle à la fois de l'examen et de l'analyse que nous faisons des questions pédagogiques, administratives mais également et surtout des questions de qualité et des capacités en infrastructures. Mais la rentrée des classes est déjà programmée et planifiée. Elle aura lieu dans les tout prochains jours.*

**Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots pourquoi sommes-nous dans cette situation exceptionnelle du report d'une rentrée des classes, qui s'avère finalement très tardive ?**

*Je voudrais, à ce niveau-là, être clair : il n'y a pas un report de la rentrée des classes. Il y a simplement un malentendu qui a été exploité à mauvais escient. En aucune manière, nous n'avons annoncé une date de rentrée de classes. Je l'ai dit à certains de vos confrères. Lorsqu'on arrive à la fin d'une année scolaire, l'agenda de l'année suivante est planifié et nous l'avons fait cette année-ci, en tenant compte de tous les paramètres auxquels je faisais allusion plus haut. Nous avons voulu, pour cette année-ci, prendre en compte les problèmes qui ont miné le fonctionnement effectif et efficace de notre école, notamment dans le secondaire. Et ces questions ne sont pas de petites affaires qu'on peut balancer très rapidement. Nous avons voulu aller au cœur de ces problématiques, de*



Florentin Moussavou, ministre de l'Education nationale et de l'Education civique.

*manière à ce que nous ayons, lorsque les établissements auront ouvert, la meilleure réponse possible aux problématiques pédagogiques et administratives.*

**Le scrutin présidentiel n'a rien arrangé à ce qui se voit ?**

*Il serait injuste de ma part de considérer que l'environnement qui a prévalu après les élections n'a pas ajouté son grain de sel. Mais ce sont principalement les problèmes d'ordre pédagogique et administratif qui nous ont amenés à convenir de décaler la rentrée des classes au courant de ce mois-ci et dans les prochains jours.*

**Quels sont ces problèmes ?**

*Nous avons un afflux d'élèves qui vont en sixième. Nous avons également à gérer la question des passerelles entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Le président de la République a engagé son programme pour ce nouveau septennat sur les problématiques d'éducation et de formation. C'est donc à nous que revient principalement l'autorité d'examiner et d'organiser le système, de telle manière que chaque élève trouve sa place et que cet élève se projette par rapport à son avenir sur l'emploi qu'il va exercer.*

**Dans une décision, qui a finalement été revue, vous demandiez**

**aux écoles privées de fermer. D'attendre la date officielle de rentrée scolaire. Quelle en était la véritable raison ?**

*C'est un abus de langage, c'est un abus d'analyse. Nous avons publié un communiqué officiel la semaine dernière pour rappeler à tous les chefs d'établissements, à tous les promoteurs d'établissements, y compris les privés et confessionnels, à tous les parents d'élèves et aux élèves eux-mêmes, que la rentrée des classes est fixée par le gouvernement de la République gabonaise, comme cela se fait dans tous les pays du monde. Et en l'occurrence, le ministère de l'Éducation nationale n'a pas encore signé, sous l'autorité du ministre de tutelle que je suis, un agenda de rentrée des classes pour l'année scolaire 2016-2017. C'est cela que nous avons rappelé aux parents d'élèves. Maintenant, au niveau de la compréhension et de la réception, il y a eu cette espèce d'emballement. Nous avons tenu à rectifier les choses et à ré-expliquer aux uns et aux autres que la réalité était tout autre que ce qui était porté par des voix inadéquates. Aujourd'hui, (mardi dernier, Ndlr), j'ai eu une séance de travail, longue et agréable avec les promoteurs d'établissements privés et nous avons trouvé ensemble une réponse appropriée. A la lumière de certaines raisons soulevées par eux, le gouvernement a rectifié le tir en autorisant ces établissements privés à rouvrir, à commencer les cours.*

**Outre leurs exigences ou revendications habituelles, les syndicalistes conditionnent la rentrée scolaire à la libération des leurs et d'autres personnes arrêtées pendant la crise post-électorale. Que pouvez-vous leur répondre ?**

*Je n'ai pas à leur répondre parce qu'ils ne se sont pas adressés précisément au ministre de l'Éducation nationale. Ils ont diffusé des communiqués et je crois qu'ils ont leurs raisons. Leur cahier de revendications a été porté à l'attention du public et des autorités du pays. Les*

*mesures qui s'imposent doivent être prises par le gouvernement et par l'autorité publique d'une manière générale. Ce qui est regrettable en l'occurrence, c'est tout simplement d'assortir la rentrée des classes à la résolution de ces problématiques qui sont connues. Tout à l'heure, je parlais de contingences administratives. Leurs exigences font aussi partie de ces contingences. Et pour éviter une rentrée des classes qui soit aussitôt pourrie par un mot d'ordre de grève par exemple, nous avons opté de travailler d'abord sur toutes ces questions.*

**Le dialogue existe-t-il avec les partenaires sociaux et les syndicats de l'éducation aujourd'hui ?**

*Nous avons toujours entretenu un dialogue lorsque les conditions le permettent. Le dialogue ne peut s'engager que s'il y a disponibilité de part et d'autre. Nous avançons vers des solutions qui feraient que les rentrées des classes ne soient plus minées par des problèmes extérieurs.*

**Vous avez, au sein du ministère de l'Education nationale, des syndicats affiliés à la Dynamique Unitaire, plutôt proches de l'opposition...**

*Je suis ministre de l'Education nationale. Je gère les problèmes qui impliquent ce département. Je veux que la rentrée scolaire se déroule dans les meilleures conditions possibles. Je veux aussi que les enseignants reprennent le chemin de l'école lorsque le calendrier sera officiel. Je veux que l'année scolaire se déroule d'une manière paisible. Mes compatriotes syndiqués de l'Éducation nationale ne doivent pas confondre leur rôle avec le jeu politique. Nos enfants ont perdu beaucoup de temps avec ces grèves à répétition. Nous voudrions, cette année-ci, que chacun, se mettant à sa place, comprenne que l'école ne doit pas être prise en otage. Nous avons besoin d'avoir une école performante, compétitive et disponible pour la jeunesse gabonaise. C'est ça, je crois, qui est notre objectif commun.*

## Coopération Gabon-Egypte

### Un accord de jumelage entre Libreville et Alexandrie

Prissilia M. MOUITY  
Libreville/Gabon

**C'est ce qui ressort de la rencontre entre le maire de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda, et le chargé d'affaires de l'ambassade d'Egypte au Gabon, Ahmed Shash. Les deux responsables ont échangé sur la coopération entre Libreville et Alexandrie, mais aussi sur la cérémonie officielle de la signature prochaine de jumelage entre ces deux villes.**



Le maire de Libreville et le chargé d'affaires de l'ambassade d'Egypte au terme de la rencontre.

**DANS** le cadre de la coopération égypto-gabonaise, l'édile de la capitale, Rose Christiane Ossouka Ra-

ponda, a reçu, dernièrement à l'Hôtel de Ville, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Egypte au

Gabon, Ahmed Shash. Les deux personnalités ont échangé sur l'accord de jumelage entre les villes de Libreville et d'Alexandrie. Durant près d'une heure, le maire de la capitale s'est imprégné du programme et des contours de ce nouveau projet qui s'inscrit dans la politique de rapprochement de la coopération entre le Gabon et l'Egypte.

En effet, ce projet de jumelage est un énième accord entre les deux pays. En rappel, l'Egypte et le Gabon entretiennent des relations amicales, matérialisées par plusieurs réalisations, dont

l'hôpital égypto-gabonais au quartier Beau-Séjour à Libreville. A travers ce projet de jumelage, les deux pays entendent renforcer leur partenariat.

Ahmed Shash avait donc pour mission de présenter à Rose Christiane Ossouka Raponda ce projet de jumelage entre Libreville et Alexandrie, la date prévue pour la signature officielle en Egypte, les motivations qui ont présidé à cet engagement, etc.

Aucune information, à ce stade, n'a été divulguée s'agissant du contenu de ce futur partenariat entre Libreville et Alexandrie.

## ici et ailleurs

•Santé

### L'OMS pour un renforcement des structures sanitaires en Haïti

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) appelle au renforcement des structures sanitaires haïtiennes au lieu d'une intervention médicale extérieure, jugée inutile pour gérer la crise humanitaire en Haïti après le passage de l'ouragan Matthew, a indiqué, mardi, son représentant en Haïti.

•Télécoms

### Samsung, bénéfices en baisse

Samsung Electronics a amputé, hier, de 33,3% ses prévisions de bénéfices opérationnels pour le troisième trimestre afin de refléter le fiasco du Galaxy Note 7, objet d'une désastreuse opération de rappel avant d'être finalement abandonné.

•Musique

### Amazon revigore son site de musique en ligne

Le géant américain de la distribution en ligne Amazon, qui proposait déjà à ses abonnés de la musique en ligne, est passé hier à la vitesse supérieure et propose désormais un catalogue bien plus fourni venant concurrencer directement les Spotify, Deezer ou Apple Music.

•Procréation

### Première insémination post-mortem en France

Un tribunal français a enjoint un hôpital à exporter le sperme du mari décédé d'une jeune femme de nationalité française en vue d'une insémination post-mortem à l'étranger, une première en France, a indiqué, hier, son avocat à l'AFP. La requérante, âgée de moins de 30 ans, a perdu, en janvier 2016, son mari malade, puis son enfant in utero à quelques jours du terme. Elle demandait l'exportation des gamètes de son mari défunt afin de pouvoir procéder à une insémination post-mortem à l'étranger, cette intervention n'étant pas autorisée en France.

•Cinéma

### Oscar du meilleur film en langue étrangère

85 pays sont cette année en compétition pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère, avec le Yémen qui concourt, pour la première fois, aux côtés de "Elle" de Paul Verhoeven ou de "Julietta" d'Almodovar.

Rassemblés par F.B.E.M